



Red Castors d'Olivet
Club de Baseball
3 rue d'Ivoy, 45160 Olivet
contact@redcastors.fr

Compte rendu de la réunion de bureau du 23 novembre 2019

Présents : Adrien, Cédric, Hervé, Xavier, Hidéo, Thomas, Pierrick,

Absents excusés : Céline

Début : 17h15. Fin : 18h15.

Élections

Adrien s'est présenté et a été élu à l'unanimité sans abstention au poste de trésorier.

Cédric s'est représenté et a ré-été élu à l'unanimité sans abstention au poste de secrétaire.

Hervé s'est représenté et a été ré-élu à l'unanimité sans abstention au poste de président.

Point tournoi septembre

Afin de recueillir le ressenti des bénévoles, nous allons mettre en place un questionnaire afin de s'améliorer dans l'organisation des prochains tournois.

-> Pierrick propose de s'en occuper.

Dates de la saison 2019/2020

Point sur l'effectif : nous avons 6 9U (dont 3 en dernière année), 9 12U (dont 6 en dernière année) et nous avons 14 15U.

Les dernières années peuvent jouer avec la catégorie supérieur.

- Tournoi 9U : Le 21 mars à Olivet
- Tournoi 15U : les 21 et 22 mars à Olivet
- Tournoi 12U : le 16 mai à Olivet
- Interligues 12U et 15U : du 21 au 23 mai à Pineuilh (équipe de la ligue centre, sur sélection).



- Fête du club : le 20 juin
- Match des légendes : le 21 juin
- Tournoi séniors : les 12 et 13 septembre
- AG annuel : le 10 oct en fin d'après midi suivie d'une soirée club

Pour que ces tournois puissent avoir lieu dans de bonnes conditions, nous aurons besoin de la présence des jeunes joueurs, de l'aide des parents et des joueurs séniors afin d'assurer, bénévolement, l'organisation de ces tournois (faire les courses, tenir la buvette, monter les terrains, arbitrer les matchs, scorer les matchs, s'assurer que les équipes soient prêtes à l'heure, prendre des photos, contacter les médias, s'occuper de la sono...)

Valorisation des bénévoles

En 2020, il va nous falloir valoriser les bénévoles, notamment sur les demandes de subvention. Il faudrait donc mettre en place un fichier (sûrement sur le drive) afin de recenser le nombre d'heures effectuées par chaque bénévole.

Il faudrait aussi récupérer les heures faites depuis le début de l'exercice soit le 1er septembre.

En action bénévole, il faut compter toute aide qui aurait pu être faite par un professionnel, soit par exemple : tenir une buvette, faire les courses pour la buvette, trajet effectuer par les parents pour amener les enfants pour un match ou tournoi à l'extérieur, entraîneurs bénévoles...

